EDUCATION ET INSTRUCTION

I. Définitions

1. Instruction

Instruire signifie dispenser des connaissances, des savoirs et savoir-faire.

L'instruction désigne les connaissances dispensées par l'enseignement ou acquises par l'étude : lire, écrire et compter.

Instruire, c'est transmettre des connaissances, constituer une éducation par la raison.

On va à l'école pour accéder à des savoirs qui rendent possible l'autonomie intellectuelle : activisme des apprenants et non transmission unilatérale de savoirs entre un enseignant et un enseigné ou encore inculcation autoritaire destinée à un enregistrement mécanique [« mettre l'enfant au centre du système éducatif », loi d'orientation du 10 juillet 1989].

2. Education

Le terme « éduquer » vient du latin « educare » qui signifie élever, faire grandir.

La finalité de l'action éducative est de susciter des conduites, des savoirêtre

Eduquer c'est aider l'Enfant à devenir un Homme (savoir-être).

L'éducation vise à développer chez l'enfant l'humanité dans ce qu'elle a de meilleur.

 Article 26 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948

« L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales ». « Toute personne a droit à l'éducation, qui doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental ».

La France, dans sa Loi d'Orientation de 1989, déclare l'éducation « première priorité nationale », en soulignant ses finalités d'épanouissement de la personne, d'intégration, et de préparation à la citoyenneté.

Education et instruction 1 / 7

• Un enseignant est <u>un éducateur</u> tout comme le personnel de service, les assistances maternelles (ATSEM). C'est une personne adulte qui est au contact des enfants et qui revêt le statut de modèle. Son rôle est de :

- Prendre soin, de protéger : l'enseignant protége l'enfant des adultes malveillants qui peuvent parfois être les parents, des autres enfants mais aussi de lui-même.
- Nourrir au point de vue alimentaire et affectif. L'enseignant doit apporter trois types de savoirs : savoirs savants qui renvoient à l'instruction, savoir-faire et savoir-être.
- Elever au sens qualitatif : le maître conduit l'enfant de l'ignorance à la connaissance, de la dépendance initiale à une forme d'autonomie, de l'égoïsme à une sociabilité et au vivre-ensemble.
- La relation éducative selon P. Meirieu¹
 - Une relation personnelle et affective entre éducateur et éduqué.
 - Une relation nécessaire et indispensable au développement de l'enfant qui conduit à l'intégration des enfants qui récupèrent la culture commune.
 - Une relation hiérarchisée : l'éducateur et l'éduqué n'ont pas le même statut. Des pédagogies coopératives sont mises en place mais c'est tout de même l'enseignant qui reste le garant et qui sanctionne du fait qu'il représente l'autorité pédagogique.
 - Une relation provisoire du moment qu'il est nécessaire de conduire l'enfant vers l'autonomie et de réduire la distance entre l'enseignant et l'enfant.
 - Une relation qui a un sens. L'objectif éducatif est de faire émerger un sujet autonome, un citoyen apte à vivre en société.
- L'enseignement moral et patriotique revêt une importance capitale (adhésion à la République) : il s'agit d'inculquer les droits et les devoirs du futur citoyen. La finalité de l'action éducative est de susciter des conduites, des savoir-être.
 - Emile Durkheim² pense que, par nature, l'homme est asocial et motivé par des intérêts individuels : on éduque l'homme pour vivre en collectivité.

Education et instruction 2 / 7

¹ Philippe Meirieu est professeur en Sciences de l'Education à l'université Lumière Lyon II.

² Emile Durkheim, 1858 – 1917, est considéré comme le « père » de la sociologie française moderne.

 Vouloir éduquer, c'est prendre en considération une demande sociale adressée à l'école. Celle-ci est conviée à participer à la recomposition de la cohésion sociale. Mission de socialisation qui enjoint la nécessité de favoriser l'appartenance à une collectivité plutôt que l'adaptation à la société: « vivre ensemble » et civilité.

II. Instruction ou Education?

1. Condorcet (1743/1794)

Philosophe des lumières et acteur de la Révolution française, ses idées ont inspiré l'Ecole de la Troisième République. Il a défendu, en matière d'éducation publique, une option centrée sur l'instruction en opposition à une autre option, liée au courant de la Terreur, et centrée, elle, sur l'éducation.

<u>Condorcet privilégie l'instruction</u>, et la tient pour la voie nécessaire et suffisante d'une éducation de la raison, elle-même condition de la liberté de « chaque homme » comme personne, comme travailleur et comme citoyen. Cette voie éducative suppose une volonté du législateur et une institution destinée spécialement à cette mission : l'école.

L'instruction est le processus par lequel la république doit assurer aux enfants l'acquisition de connaissance et la formation de la raison et du jugement nécessaires au plein exercice de la citoyenneté.

L'instruction est une action de la société visant à amener l'enfant au statut de citoyen.

2. Aristote (385/322)

Philosophe grec. On lui doit les fondements de la théorie politique du droit.

Une éducation est nécessaire à la formation des citoyens.

Il insiste sur le caractère public de cette éducation, dans une institution publique - une école - où les enfants doivent apprendre à préférer « la fin commune à tout l'Etat », autrement dit apprendre la vertu, par « essais préliminaires » et exercice.

3. Montesquieu (1689/1755)

Il a popularisé une théorie de la séparation des pouvoirs.

Montesquieu affirme que l'institution du sujet politique, encore plus nécessaire en république que dans les autres « gouvernements », relève d'une éducation dont le paradigme est constitué par la famille (ici par le père de famille, selon le modèle romain), quoiqu'elle puisse être assurée par des maîtres. Pour lui, il n'y a pas de rupture mais au contraire continuité et

Education et instruction 3 / 7

homogénéité entre les différentes instances éducatives, sous le modèle dominant de l'éducation familiale.

Pour Aristote et Montesquieu, l'éducation vise au développement chez l'enfant des « mœurs » nécessaires à la forme de gouvernement dans lequel il est appelé à vivre. Le caractère public de l'éducation du citoyen chez Aristote l'oppose à celle que promeut Montesquieu sur le modèle de l'éducation familiale.

III. Savoir ou savoir-faire³

	Savoir	Savoir-faire
Sens général de l'opposition	Théorie	Pratique
Opposition entre formes de culture et types d'établissement	Culture générale Le culturel La tradition Saisir les enjeux culturels, briller en société	Formation professionnelle Le fonctionnel L'autonomie Gérer les problèmes concrets, le quotidien
Signification pédagogique	Connaissances déclaratives Contenus Connaissances	Connaissances procédurales Méthodes Compétences

1. Opposition théorie/pratique

- Le terme « théorie » vient du grec « theorien » qui signifie connaître.
 La théorie vise la connaissance du réel. La valeur associée à la connaissance est la vérité.
- Le terme « pratique » vient du grec :
 - « poiesis » qui se réfère à une action productrice (faire), comme par exemple, le sport;
 - « praxis » qui se réfère à une action visant le perfectionnement, comme par exemple, le civisme.

Dans le domaine de l'action, la valeur associée est double :

- la liberté

L'homme est sensé manifester sa liberté quand il agit. Connaître n'exprime pas une liberté.

- <u>l'utilité</u>

Education et instruction 4 / 7

³ Philippe Meirieu, Entretiens Nathan, Savoir et/ou savoir-faire.

 Dans l'Antiquité, les sciences se sont développées dans le cadre théorique. A partir du XVII ème siècle, la science a une visée pratique car elle s'est associée aux progrès techniques.

Un homme complet est un sujet agissant et connaissant.

2. Opposition entre formes de culture et types d'établissement

L'école devrait véhiculer les différentes formes de culture : générale, technique. Les différents établissements n'existent pas au niveau primaire.

La culture générale est liée au passé. C'est la transmission du patrimoine. Il serait réducteur d'en exclure la culture technique car le patrimoine de l'humanité est aussi technique.

3. Signification pédagogique de l'opposition

- Il y a deux conceptions pédagogiques :
 - une pédagogie liée à l'importance du savoir,
 - une pédagogie liée à l'importance du savoir-faire.
- Il existe deux types de connaissances :
 - <u>les connaissances déclaratives</u> : connaissances liées au discours (règles de grammaire, définitions, théorèmes, ...) ;
 - <u>les connaissances procédurales</u> : connaissances liées au savoir-faire (savoir calculer l'aire d'un cercle, ...).

Les programmes valorisent le savoir-faire (« l'élève doit être capable de ... »).

• Les connaissances sont <u>disciplinaires</u>. Les compétences sont <u>disciplinaires</u> ou transversales.

Définitions

Pluridisciplinarité : objectif à travers la juxtaposition des disciplines.

Interdisciplinarité : plusieurs entrées disciplinaires possibles pour un même objectif.

Transdisciplinarité : évoque ce qui s'acquiert dans toutes les disciplines.

La capacité de passer des connaissances aux compétences, des savoirs aux savoir-faire est essentielle. C'est le <u>transfert</u>.

Education et instruction 5 / 7

IV. L'école d'aujourd'hui

L'école veut instruire en même temps qu'éduquer, inculquer des savoirs et des savoir-faire.

Actuellement, c'est le pôle de l'éducation et du savoir-faire qui sont privilégiés.

1. Les institutions éducatives

- La famille
- L'école

Pour certains courants de pensée, l'Etat n'a pas à éduquer (l'éducation revenant de pleins droits à la famille et non à l'école : débat autour des missions de l'institution scolaire). L'école doit seulement enseigner. Actuellement, l'Education Nationale assume ce rôle d'éducation : on éduque les enfants à la citoyenneté mais dans le respect du principe de laïcité.

2. Les missions de l'école

La loi d'orientation du 10 juillet 1989 définit les missions de l'école en les répertoriant en trois points :

- <u>Au niveau individuel</u>: développement de la personnalité de l'enfant placé au centre su système éducatif d'où la mise en place de procédures d'aide pour les élèves en difficulté (ALS: adaptation et intégration scolaire et RASED: réseau d'aide spécialisée aux enfants en difficulté).
- <u>Au niveau politique</u>: éducation du citoyen d'où l'éducation civique ou éducation à la citoyenneté. L'enfant doit adhérer au système de valeurs démocratiques établies dans la société. L'importance est donnée à l'identité française mais aussi européenne (la France est un pays d'immigration et l'école a un rôle d'intégration: on réunit des personnes d'origine différente et on enseigne des valeurs communes).
- <u>Au niveau économique</u>: l'école se doit de préparer l'insertion professionnelle. Avoir une place sociale dans la société, c'est avoir une activité professionnelle ou une source de revenus. Lire, écrire et compter sont des savoirs élémentaires essentiels!

3. Les valeurs de l'Ecole Républicaine

La laïcité

Un certain nombre de textes affirment et réaffirment que la neutralité est un principe fondamental de l'école républicaine ; principe mis en œuvre par les « lois laïques » de Jules Ferry.

Education et instruction 6 / 7

L'instruction est obligatoire : l'école est le lieu de l'égalité et de l'intégration.

Tous les élèves sont mineurs et leur jugement n'est pas encore formé : l'école apprend à acquérir un esprit critique. On doit donc soustraire autant que possible l'école à toutes les pressions et idéologies.

Par ailleurs, les professeurs ont un devoir de réserve afin que les élèves qui leur sont confiés puissent conquérir leur autonomie d'individu et de citoyen.

La laïcité n'est ni une idéologie, ni une contre-religion. Elle est un principe constitutionnel de la République et un des fondements de l'école publique.

La citoyenneté

Le professeur des écoles a obligation d'éduquer à la citoyenneté, c'est-àdire faire comprendre aux élèves le sens et la portée des valeurs qui sont à la base de nos institutions et donc les préparer au plein exercice de la citoyenneté. Au-delà de l'instruction civique, c'est un comportement, une attitude, un développement de l'esprit critique que le futur professeur des écoles doit transmettre.

Le goût de l'égalité

L'école de la République se doit d'être l'école de tous sans distinction et en même temps être un outil de promotion sociale. Car s'il s'agit de réduire les inégalités, cela ne signifie pas uniformisation.

Education et instruction 7 / 7